

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00971

Société : RAM

Actif  Pensionné(e)

Nom & Prénom : ECHATIBI MBARKA

Autre : 198392

Date de naissance : 01/01/1959

Adresse : DARLANANE BLOC 18 Imm 110 n°1 Hennault

Tél. : 0634614776

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au médecin

Dr Mohamed LAHROUSSI

CARDIOLOGUE

Bd Chouihada (Ex. Avenue A), Bloc 8  
Rue 8, N° 2, Hay Mohamed Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57  
INPE : 091090670

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13 FEV. 2024

Nom et prénom du malade : ECHATIBI Mbarka Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Palpitations

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

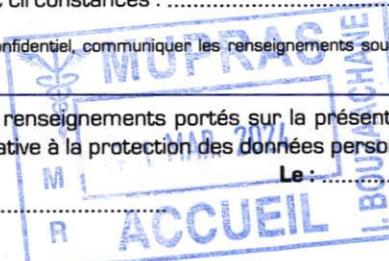
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires   | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---|--|
| 13 FÉV 2024     | C + SECQ          | 300,00                | Dr. Mohamed LAHROUSSI<br>CARDIOLOGIE<br>Chouhadaa (Ex) Avenue A.P. Bloc 9<br>Hay Mohammadi Casablanca<br>17 A7/05 22 62 57 5<br>INPE: 091090670 | INPE: 091090670  |

## EXECUTION DES ORDONNANCES NPE.

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur  | Date     | Montant de la Facture |
|---|----------|-----------------------|
| <b>HARMACIE DU PARADIS CASABLANCA</b><br>Dr BOUSTANE ZAKIA<br>Loc L, N° 8, Dar Lamrani<br>Mohammadi - Casablanca<br>0522.60.80.42 | 13/02/24 | 12955                 |

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|---|------|------------------------------|------------------------|
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |
|   |      |                              |                        |

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

| SOINS DENTAIRES                  | Dents Traitées | Nature des Soins  | Coefficient                                       |   |
|----------------------------------|----------------|---|---|---|
|                                  |                |   |   | Coefficient des travaux  |
|                                  |                |   |   | Montants des soins  |
|                                  |                |   |   | Début d'exécution   |
|                                  |                |   |   | Fin d'exécution   |
| <b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b> |                | <b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>  |   |   |
|                                  |                | H<br>25533412<br>00000000<br>D<br>00000000<br>35533411  | G<br>21433552<br>00000000<br>00000000<br>11433553 | Coefficient des travaux   |
|                                  |                | <b>[Création, remont, adjonction]</b><br>Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession |   |   |
|                                  |                |   |   | Montants des soins  |
|                                  |                |   |   | Date du devis   |
|                                  |                |   |   | Date de l'exécution   |

ISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed LAHROUSSI

Spécialiste des Maladies du Coeur  
et des Vaisseaux

Echo Doppler Cardiaque et  
Vasculaire - Holter  
*sur Rendez-vous*



الدكتور محمد لحروسي

اختصاصي في أمراض القلب  
و الشرايين  
فحص القلب و الشرايين  
بالاكوغرافيا والدبلر  
بالموعد

Casablanca, le : 13 FEV. 2024 : الدار البيضاء، في :

ECHATIBI Mbarka

13/02/2024

TOPFORCE gellule

1gel/j le matin

125-



Dr. Mohamed LAHROUSSI  
CARDIOLOGUE

Bd. Chouhadaa ( ex Avenue A ) , Bloc 9  
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57

INPE : 091090670



Cachet Et Signature

DR LAHROUSSI MOHAMED

# TOP'FORC

L 3403  
P: 07/26  
PUC: 129,50 DH

## PROPRIETES :

TOP'FORCE est un complément alimentaire à base de plantes traditionnellement utilisées pour leur effet reconnu.

### *Propriétés médicinales des composants:*

#### *GINSENG rouge racine :*

- ✓ Aide à lutter contre le stress
- ✓ Améliore la fonction cérébrale
- ✓ Favorise la concentration
- ✓ Traite la dysfonction sexuelle
- ✓ Améliore la fonction pulmonaire
- ✓ Abaisse la glycémie
- ✓ Contribue au bon fonctionnement du système immunitaire
- ✓ Soulage les symptômes de la ménopause

#### *GUARANA graine*

دكتور Mohamed LAHROUSSI

Spécialiste des Maladies du Cœur  
et des Vaisseaux

Echo Doppler Cardiaque et  
Vasculaire - Holter

sur Rendez-vous



الدكتور محمد لحروسي

اختصاصي في أمراض القلب

والشرايين

فحص القلب و الشرايين

بالاكوغرافيا والدبلر

بالموعد

13/02/2024

الدار البيضاء، في : Casablanca, le :

Note d'honoraire

INPE: 091090670

Le Docteur MOHAMED LAHROUSSI a l'honneur de présenter ses meilleures salutations Mme ECHATIBI Mbarka selon l'usage, sa note d'honoraires, soit la somme de :

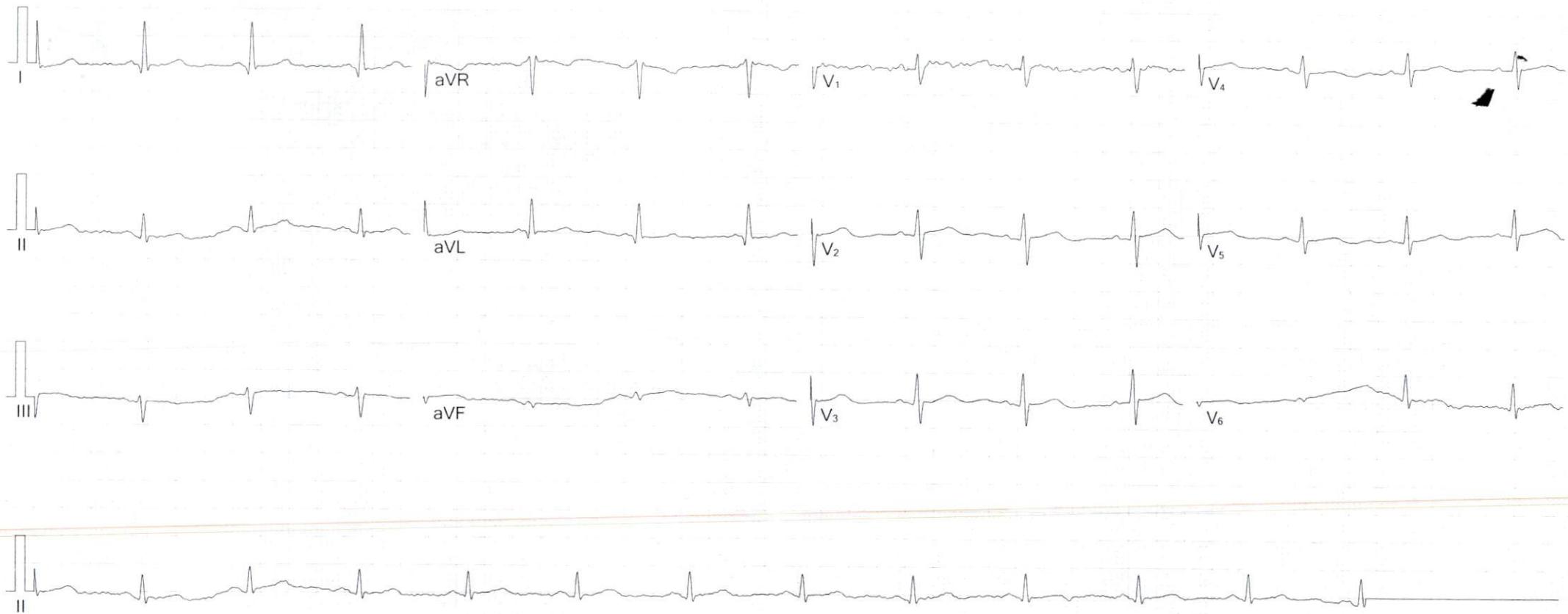
TROIS CENTS DIRHAMS

◆ Consultation + ECG = 300.00DH

DR Mohamed LAHROUSSI

Dr. Mohamed LAHROUSSI  
CARDIOLOGUE  
Bd. Chouhadaa (Ex. Avenue A), Bloc 9  
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57  
INPE : 091090670

10mm/mV 25mm/s



Fréquence : 1000 Hz Interval.PQ : 130 ms

Durée ECG : 10 s Interval.QT : 354 ms

FC : 75 bpm Interval.QTc : 395 ms

Durée P : 85 ms Axe P : 42.4°

Durée QRS : 76 ms Axe QRS : 3.6°

Durée T : 248 ms Axe T : 48.4°

Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Suggestion:

**Dr. Mohamed LAHROUSSI**  
**CARDIOLOGUE**  
 Bd. Chouhada (1<sup>er</sup> Avenue A.), Blo  
 Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi Casablanca  
 Tél: 05 22 62 47 47 05 22 62 57 57  
**INPE : 091090670**

Signature Médecin: